



Siège Social : 36 rue Godefroy-Cavaignac - 75011 PARIS
R.C.S. 352606594 PARIS

PROCÈS VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2023

Le 23 mai 2023 à 14 heures, les membres de l'Association Images en bibliothèques se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, en ligne sur la plateforme Zoom, sur convocation faite par le Président. Monsieur Jean-Yves de Lépinay préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution n°1 - Adoption du rapport d'activité 2022

Résolution n°2 - Adoption du Bilan comptable 2022

Résolution n°3 - Adoption du Projet d'activité 2023

Résolution n°4 - Adoption du budget prévisionnel 2023

Résolution n°5 – Adoption de l'augmentation des cotisations.

Résolution n°6 - Élection du Conseil d'administration

Les différents documents ont été communiqués aux adhérents via la plateforme de vote sécurisée Balotilo. Ils sont par ailleurs mis en partage dans l'interface de discussion de la plateforme Zoom. Ils sont successivement commentés par le Président, par la Vice-présidente Dominique Rousselet, et par le Trésorier, Thierry Destriez.

Il est par ailleurs fait appel à Nicolas Triadou, du cabinet comptable Experformance, pour présenter et comment le Bilan comptable.

Les salariés d'Images et bibliothèques et les candidats au Conseil d'administration sont invités à prendre brièvement la parole pour se présenter.

Après présentation de chaque point, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n°1 :

Approbation du bilan d'activité 2022

Nombres de voix :

Oui : 93

Non : 0

Ne se prononcent pas : 4

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°2 :

Approbation du bilan comptable 2022.

Nombres de voix :

Oui : 86

Non : 0

Ne se prononcent pas : 11

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°3 :

Approbation du projet d'activité 2023

Nombres de voix :

Oui : 92

Non : 0

Ne se prononcent pas : 5

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°4 :

Approbation de l'augmentation du montant des cotisations.

Le « oui » l'emporte à **98%** sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 80

Non : 2

Ne se prononcent pas : 15

La résolution est adoptée avec 98% des voix.

Résolution n°5

Approbation du budget prévisionnel 2023

Nombres de voix :

Oui : 76

Non : 0

Ne se prononcent pas : 8

La résolution est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Résolution n°6 :

Election au Conseil d'administration.

Trois mandats arrivaient cette année à échéance. Les trois structures renouvellent leur candidature.

Nombres de voix :

Médiathèque Carré d'Art à Nîmes, représentée par Dominique Rousselet	92
Bibliothèque de la Cinémathèque française, représentée par Véronique Rossignol	90
Bibliothèque de Grenoble, représentée par Marion Didier	89

Les trois candidats sont donc réélus pour un mandat de trois ans, comme le prévoient les statuts.

Le nouveau Conseil d'administration se réunira rapidement pour élire en son sein le Bureau de l'association.

La séance est levée à 16h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de la séance.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical strokes followed by a horizontal stroke and a diagonal stroke extending to the right.

Jean-Yves de Lépinay
Président de séance